



## Mauna Kea Technologies franchit une étape clé de sa procédure de sauvegarde

*Structuration de financements en cours pour sécuriser la période de sauvegarde et soutenir le plan de développement à long terme*

*Autorisation d'initier une procédure de classes de parties affectées ouvrant la voie à la restructuration de la dette de la Société*

**Paris, Boston le 10 juillet 2025 – 17h45 CEST – Mauna Kea Technologies (Euronext Growth : ALMKT)** inventeur de Cellvizio®, la plateforme multidisciplinaire d'endomicroscopie confocale laser par minisonde et par aiguille (p/nCLE), annonce aujourd'hui avoir franchi une étape déterminante dans le cadre de sa procédure de sauvegarde ouverte le 31 mars 2025.

La Société a en effet obtenu l'autorisation du juge-commissaire pour mettre en place une procédure de classes de parties affectées, dispositif introduit par la réforme du droit des entreprises en difficulté de 2021. Cette procédure permet de regrouper les créanciers dont les créances et droits antérieurs sont affectés par le plan en différentes classes représentatives d'une communauté d'intérêt économique, afin de soumettre à leur vote un plan de restructuration global. Grâce à cette autorisation, Mauna Kea Technologies pourra proposer un plan permettant une restructuration significative de son passif, qui sera soumis au vote des différentes classes dans le respect du Code de commerce. Cette avancée constitue une étape structurante pour restaurer durablement la situation financière de la Société.

Dans le cadre de cette procédure, la Société, assistée par Maître Aurélie Perdereau en qualité d'administrateur judiciaire finalisera la constitution de ces classes. Le projet de plan de sauvegarde sera ensuite soumis à leur approbation pour un vote qui devrait intervenir d'ici septembre 2025.

Mauna Kea Technologies travaille actuellement à la structuration d'un financement relais (« bridge financing ») destiné à assurer la continuité de son activité pendant la période d'observation. Parallèlement, la Société mène des discussions en vue de la mise en place de financements à long terme auprès d'investisseurs stratégiques et de family offices, afin de soutenir un plan de développement pérenne.

**Sacha Loiseau, Ph.D., Président-Directeur général de Mauna Kea Technologies,** a déclaré : « *Nous venons de franchir une étape décisive dans le cadre de la procédure de sauvegarde initiée le 31 mars dernier, ouvrant la voie à une restructuration du passif financier de la Société. En collaboration avec notre administrateur judiciaire et en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, nous avons œuvré de manière intensive afin de disposer des moyens nécessaires pour relancer pleinement notre activité opérationnelle.* »



\*\*\*

### À propos de Mauna Kea Technologies

Mauna Kea Technologies est une entreprise mondiale de dispositifs médicaux qui fabrique et commercialise Cellvizio®, la plateforme d'imagerie cellulaire in vivo en temps réel. Cette technologie offre une visualisation cellulaire in vivo unique qui permet aux médecins de surveiller l'évolution des maladies dans le temps, d'évaluer les réactions au moment où elles se produisent, de classer les zones d'incertitude et de guider les interventions chirurgicales. La plateforme Cellvizio est utilisée dans de nombreux pays à travers le monde et dans plusieurs spécialités médicales et transforme la façon dont les médecins diagnostiquent et traitent les patients. Pour plus d'informations, consultez le site [www.maunakeatech.com](http://www.maunakeatech.com).

#### Mauna Kea Technologies

[investors@maunakeatech.com](mailto:investors@maunakeatech.com)

#### NewCap - Investor Relations

Aurélie Manavarere / Thomas Grojean

+33 (0)1 44 71 94 94

[maunakea@newcap.eu](mailto:maunakea@newcap.eu)

### Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Mauna Kea Technologies et à ses activités. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques incluses dans ce communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, celles concernant la situation financière, les activités, les stratégies, les plans et les objectifs de la direction de Mauna Kea Technologies pour les opérations futures sont des déclarations prospectives. Mauna Kea Technologies estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le Chapitre 2 du Rapport Annuel 2024 de Mauna Kea Technologies déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 30 avril 2025, disponible sur le site internet de la Société ([www.maunakeatech.fr](http://www.maunakeatech.fr)), ainsi qu'aux risques liés à l'évolution de la conjoncture économique, aux marchés financiers et aux marchés sur lesquels Mauna Kea Technologies est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Mauna Kea Technologies ou que Mauna Kea Technologies ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Mauna Kea Technologies diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions de Mauna Kea Technologies dans une quelconque juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification selon les lois sur les valeurs mobilières de ladite juridiction. La distribution du présent communiqué peut, dans certaines juridictions, être restreinte par la réglementation locale. Les personnes qui entrent en possession de ce document sont tenues de respecter toutes les réglementations locales applicables à ce document.